

## **L'emploi des assistant·e·s : de l'intermittence à la précarité ? Témoignages**

Réduction du temps de travail, absence de planification qui mène à une ultra-flexibilité subie des emplois du temps, collaborations morcelées avec les chefs monteurs et les équipes de la postproduction : les conditions de travail des assistants monteurs sont de plus en plus préoccupantes. Une réunion organisée le 2 mai 2018 par Les Monteurs associés, intitulée « L'emploi des assistant·e·s aujourd'hui : de l'intermittence à la précarité ? » a permis de réunir des témoignages sur ces conditions de travail.

### **Une réduction du temps de travail et des salaires**

« Depuis presque deux ans, sur les trois derniers films sur lesquels j'ai travaillé, j'ai vu mon temps de travail se réduire de manière importante. Par exemple, en 2015 j'ai travaillé à temps plein sur un long métrage, pendant 25 semaines. Le dernier film sur lequel j'ai travaillé est équivalent en budget (environ 4 ou 5 millions d'euros) ainsi qu'en temps de montage (18 semaines), mais je n'ai travaillé que 10 semaines, étalées sur 6 mois. Bien évidemment, cela a une répercussion conséquente sur mon salaire et je dois désormais compter sur mes indemnités chômage pour gagner ma vie correctement. »

### **Une insécurité sociale et la difficulté de maintenir ses droits à l'assurance chômage**

« Sur un seul projet, la réduction du temps de travail (5 semaines d'assistantat pour 4 mois de montage) et l'absence de garantie contractuelle (nous signons une fois que le travail est fait) ne me permettent pas d'assurer un décompte des heures suffisants pour accéder au régime intermittent et ne me permettent pas de vivre sans l'assurance chômage. Disséminées, ces interventions peuvent très vite devenir source de frustration malgré l'investissement et la force de travail que l'on met en œuvre quand on nous le demande.

Je dois donc travailler parallèlement sur d'autres projets, pour avoir mes heures... et pour travailler, tout simplement. C'est un exercice d'équilibriste, doublé de chances inouïes. Il m'est arrivé d'être sur 3 ou 4 projets en même temps (longs ou courts métrages), voire 5 quand il s'agit de préparer le projet à venir (préparation non rémunérée) et d'intervenir ponctuellement sur celui en train de se terminer. »

### **Des plannings irréalistes ou des plannings qui n'en sont pas**

« Bien souvent, ces semaines ne sont pas véritablement planifiées, elles sont seulement "prévues" et sont en réalité éparpillées tout au long du projet, au gré des besoins. Avec pour conséquences que les assistants connaissent leurs jours de travail la veille pour le lendemain. On a l'impression que les plannings sont une sorte de grille témoin qui est appliquée sur n'importe quel film, sans tenir compte de la réalité des films. Au tout début de l'un de mes derniers projets, le directeur de postproduction m'a expliqué par mail : "J'ai provisionné 2 jours par semaine jusqu'à la 7<sup>ème</sup> semaine de montage, et ensuite un jour par-ci par-là pour arriver à 9 semaines au total. Votre organisation nécessitera peut-être un réaménagement de tes jours de travail, mais il est vraiment important de tenir dans nos 9 semaines." C'est un film sur lequel j'ai finalement travaillé 20 semaines, parce qu'il y avait réellement besoin de 20 semaines de travail (il y avait notamment beau-

coup de VFX dans le film, cela était évident dès la lecture du scénario, mais cela n'apparaissait pas dans le planning) et parce que la monteuse a pu défendre mon travail auprès de la production. Mais on a l'impression qu'il faut se battre pour faire entendre des évidences. Et on a parfois des reproches du directeur de postproduction lorsqu'on a dépassé ses prévisions, ce qui laisserait entendre que notre travail n'a pas été justifié... on se sentirait presque coupable d'être venu travailler ! »

## **Une mise à l'écart des assistant-e-s : le lien fragilisé avec la postproduction**

*À l'inverse, un autre assistant explique qu'il lui est arrivé de ne pas avoir effectué toutes les semaines de travail prévues. L'assistant monte ne possède donc aucune garantie sur le temps de travail qui lui est affecté.*

*Ces réductions de planning appauvrissent et fragilisent également la fonction même du métier d'assistant monte tout au long du film. Pendant le tournage, la synchronisation des images et du son est bien souvent confiée à des prestataires, privant l'assistant d'une partie du suivi technique des rushes. D'autre part, la synchronisation étant le moment où l'assistant visionne les rushes pour la première fois, il perd du même coup la possibilité de connaître la matière du film.*

« Sur deux de mes premiers contrats (sur des films au salaire dérogatoire — annexe 3 — et salaire minimum conventionnel), la synchronisation et l'organisation des rushes, n'étaient pas sous ma responsabilité. Le laboratoire de postproduction en charge du traitement des rushes assurait cette tâche, qu'il délégait à des stagiaires, souvent surchargés de travail sur d'autres films et absents de la suite de la postproduction. La sous-traitance de cette première étape de travail est souvent décidée par les productions et imposée aux chefs monteurs, pour des raisons budgétaires. De même, en s'inscrivant dans le budget du tournage, l'importance de ce travail est souvent minimisée et inconsiderée par les directeurs de production, dont la préoccupation principale demeure l'assurance du bon déroulement du tournage.

Parfois, la sous-traitance de la synchro est réalisée correctement. Parfois, la vérification des synchros et de l'organisation du projet, nous conduit à à les refaire partiellement, redoublant ainsi un premier travail. Et il arrive que de petites erreurs dans le réglage initial du projet Avid, deviennent problématiques au moment des sorties et de leur transmission aux autres équipes de postproduction (conformation des sons et des images).

En me retirant cette première étape de préparation (vérification, synchronisation, dérushing, organisation), les productions ont considérablement réduit mon temps de travail et fortement fragilisé le suivi technique et artistique du film. Les informations techniques du tournage et du laboratoire ne sont plus centralisées. Et la première fois que j'appréhende et regarde la matière du film, c'est au moment de la première projection de la copie travail.

En m'éloignant ainsi du projet et de la matière filmique, la production m'empêche donc d'engager un travail collaboratif avec le chef monte et les autres corps de métiers, c'est-à-dire de répondre de manière adéquate à leurs demandes pratiques et leurs interrogations — d'engager une discussion constructive et efficace entre chef et assistant, et avec tout autre collaborateur du film. »

*Un autre témoignage :*

« Sur mes derniers films, la réduction de mon temps de travail et mes interventions “en pointillé” ont aussi cassé le lien que l'assistant est censé établir entre les différents métiers de la postproduction. Ma présence n'était pas prévue lors d'étapes importantes (projections de travail, réunions VFX ou musiques, détection) et j'étais absente lors de discussions qui traitaient de l'organisation de la postproduction. Il m'était donc très difficile d'anticiper et d'organiser mon travail. »

## **Le lien fragilisé avec le monteur**

*Les assistants sont également de moins en moins présents pendant le montage :*

« Durant les trois derniers films sur lesquels j'ai travaillé, j'ai été de moins en moins présente pendant le montage. Ce qui constituait une bonne part de mon métier et qui prend beaucoup de temps (enrichir la copie travail par un travail sur le son, les maquettes VFX, la recherche de musiques, les sous-titres, les maquettes des génériques) a été réduit à un service minimum qui n'est absolument pas satisfaisant, ni pour moi, ni pour les monteurs. Évidemment, les discussions avec les monteurs à propos du montage, de la narration, de l'univers sonore, etc., deviennent de moins en moins possibles.

Et quand on est de moins en moins présent aux côtés du monteur, on perd en complicité, en partage, en transmission. De son côté, le monteur se retrouve à devoir gérer seul des tâches qui ne lui incombent pas (exports, sous-titrages...) et perd son temps et son énergie. »

## **Une idée du montage sans assistant**

*Une jeune monteuse explique ainsi comment elle a géré son travail sur son deuxième long métrage, quasiment sans assistant :*

« À la base, on m'a dit : Pas d'assistant ! il n'y a pas de budget, sauf une semaine pour faire les exports de fin de montage (pour le montage son, étalonnage, bruitage, etc.). J'ai essayé de négocier en disant que le temps de montage était vraiment très court, et en plus dans une langue étrangère que je ne maîtrise pas... Après avoir fait pitié à tout le monde, on m'a accordé une semaine d'assistant en plus que je pouvais utiliser pendant le montage.

Un stagiaire du laboratoire a fait le travail d'assistant (dont la synchronisation des rushes), mais il était également sur d'autres projets de films, donc était limité dans ses disponibilités. Heureusement que ce stagiaire aimait le projet et avait une bonne relation avec moi, ce qui m'a permis de lui demander de faire une partie des sous-titres. Mais j'ai fait tout le reste des sous-titres seule, avec l'aide de la réalisatrice. Les sous-titres, si on veut que ça soit bien fait, ça prend des heures !

En ce qui concerne la recherche des sons et des musiques, je l'ai fait seule, un peu aidée de temps en temps par le stagiaire. Devant monter le film dans un temps record, la priorité pour la réalisatrice et moi était le montage des images, et le rythme, donc je n'avais pas le temps d'étoffer la copie de travail pour les projections test en salle. On a embauché un assistant monteur quelques jours pour nous aider à placer des sons d'ambiance, mais son travail n'a pas été assez précis. Il débarquait sur le projet, avait vu le film la veille, donc le temps qu'il se mette dans l'énergie du film, c'était une perte de temps pour lui expliquer tout ce qu'il fallait trouver.

Je faisais les exports et vérifications pour les projections en salle. Je ne comptais évidemment pas mes heures... je finissais parfois à onze heures/minuit pour préparer une projection le lendemain à dix heures.

Résultat, les producteurs et les distributeurs ont beau dire qu'ils savent regarder une copie de travail, ce n'est pas aussi simple. Si le son n'est pas bon, ou s'il n'y pas assez d'ambiance dans une séquence, ils vont dire que c'est mou, pas bien joué, etc. Donc le discours est biaisé, la critique n'est pas juste. et on perd du temps à devoir se justifier des problèmes techniques. Tandis que si la copie de travail est propre, bien travaillée au son, aux sous-titres, on parle enfin du film, de ce que ça raconte, de cinéma et seulement de cinéma !

Par ailleurs j'ai souvent été dérangée pendant le montage, par un coup de fil de la directrice de postproduction, pour une question ou demande d'export, et ça pesait lorsqu'on était concentrées sur notre travail. Voilà des heures de travail perdues, que je n'ose calculer, et que j'aurais bien

échangées avec des heures de travail constructives. Et concernant la suite de la postproduction, étant donné qu'il n'y avait pas d'assistant monteur, des infos se sont perdues, étant mal relayées. »

## **En conclusion**

Cette série de témoignages manifeste bien les mutations auxquelles est confronté le métier d'assistant monteur. Effectivement les multiples atteintes à la fonction d'assistant font basculer de l'intermittence à la précarité. Cette dérive ne met-elle pas le métier en péril ? Ne fragilise-t-elle pas la position du chef monteur ? Et l'ensemble de la postproduction d'un film ? Déconnectés du montage et de la chaîne de la postproduction, les assistants monteurs sont-ils encore autre chose que des techniciens ? Un jeune assistant, anciennement technicien dans un laboratoire, exprimait sa frustration en disant qu'il ne voyait pas vraiment la différence de fonction entre les deux postes. Dans ces conditions, ceux que l'on appelait « la mémoire du film » vont-ils encore pouvoir vivre de leur métier et apprendre celui de monteur ?